Feuille de route pour l’évaluation des programmes de transferts monétaires

## INTRODUCTION

Cette feuille de route contient de brèves orientations sur les différents types d’évaluation, ainsi que sur la définition des questions et des critères d’évaluation et l’élaboration du mandat et des rapports d’évaluation.

Cette feuille de route vous indiquera quelles sont les ressources de la Boîte à outils qui sont les plus utiles pour cette étape et ses étapes subsidiaires. Ces outils devront être adaptés à vos besoins et à votre contexte.

Il est important de respecter les normes minimales définies pour cette étape aux fins de renforcer la qualité des PTM.

Il est probable que vous deviez **aller et venir** entre les différentes étapes subsidiaires pour orienter la prise de décisions à mesure que des informations deviennent disponibles et que la mise en œuvre du processus progresse.

Pour obtenir des orientations plus détaillées sur l’évaluation des PTM, veuillez consulter les documents de référence mentionnés à la fin du document.

## normes minimales

* Un processus d’évaluation doit impérativement être mené au terme des PTM afin de tirer des enseignements, d’améliorer les pratiques et les politiques futures et de renforcer la redevabilité.
* L’évaluation doit être planifiée au cours de la phase d’élaboration des programmes.
* Les évaluateurs des programmes doivent être des personnes externes à l’équipe de mise en œuvre des programmes.
* Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires doivent être consultés lors du processus d’évaluation.
* L’évaluation doit être coordonnée avec d’autres acteurs de l’aide humanitaire afin de réduire les coûts et le fardeau administratif pesant sur les communautés.
* Les résultats de l’évaluation doivent être communiqués à un large public, et en particulier aux responsables de l’élaboration des politiques et au personnel des opérations.

## TYPES d’ÉVALUATION

Les évaluations peuvent être classées en fonction du moment auquel elles sont réalisées[[1]](#footnote-1) :

Évaluations en temps réel : sont souvent réalisées à un stade précoce des programmes. Elles sont couramment utilisées dans les situations d’urgence humanitaire et d’après-conflit, lorsque les données de référence sont parfois inexistantes, que la mémoire institutionnelle peut être défaillante du fait de la rotation rapide du personnel et que les risques liés à la sécurité font qu’il est difficile de conduire des entretiens et des enquêtes.

Évaluations à mi-parcours : visent à déterminer si les programmes sont toujours pertinents et à évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs des programmes. Elles permettent d’adapter les programmes afin que les objectifs puissent être atteints dans les délais prévus.

Évaluations finales : sont habituellement réalisées vers la fin de la phase de mise en œuvre des programmes. Elles visent à déterminer dans quelle mesure les objectifs et les résultats prévus ont été atteints.

## Étapes subsidiaires et outils

### Définition des questions et des critères d’évaluation

À ce stade, il est essentiel de définir les « aspects » qui seront évalués. Ces aspects fourniront un cadre d’évaluation et serviront de base à l’élaboration des questions auxquelles l’évaluation devra répondre. Cela permettra aux évaluateurs de formuler une série de conclusions et de recommandations claires. Les parties prenantes clés doivent participer à la définition des aspects à évaluer et des questions.

Les outils de cette étape subsidiaire comprennent une liste de questions d’évaluation clés.

Les PTM ont une incidence indirecte sur l’économie locale. L’analyse des effets multiplicateurs permet d’étendre l’évaluation au-delà du seul impact sur les bénéficiaires et de recenser les conséquences des programmes sur d’autres acteurs locaux. Les outils de cette étape subsidiaire comprennent un guide par étape proposant des outils utiles pour mesurer les effets multiplicateurs sur l’économie locale.

### Élaboration du mandat

Le mandat doit définir le but et la portée de l’évaluation, fournir des indications détaillées sur la conduite du processus et expliquer quels sont les résultats attendus de l’évaluation et à qui s’adressent les conclusions.

Les outils de cette étape subsidiaire comprennent un modèle de mandat, ainsi qu’une liste de contrôle permettant de vérifier si tous les aspects clés ont été pris en compte lors de l’élaboration du mandat.

### Élaboration de rapports

Les rapports d’évaluation doivent être clairs, contenir le moins possible de termes techniques et comprendre les éléments suivants : un résumé, le profil de l’activité évaluée, une description des méthodes d’évaluation utilisées, les principaux résultats, les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations. Les outils de cette étape subsidiaire incluent un modèle de rapport d’évaluation ainsi que des modèles d’études de cas.

|  |
| --- |
| DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE*Evaluating humanitarian action using the OECD-DAC criteria*, ALNAP (en anglais) :[www.alnap.org/resource/5253](http://www.alnap.org/resource/5253) |

1. PNUD. Guide de la planification, du suivi et de l’évaluation axés sur les résultats du développement [↑](#footnote-ref-1)